

Prix de vente	Honoraires TTC en pourcentage ou en forfait
Moins de 50 000 €	Forfait de 4000€
De 50 001 à 80 000 €	8%
De 80 001 à 200 000 €	7%
De 200 001 à 350 000 €	6%
De 350 001 à 600 000 €	5%
Au dessus de 600 001 €	4%
<b>Les Honoraires Transactions sont à la charge du Vendeur</b>	
<b>Tarifs mis à jour le 01/12/2018</b>	

**Le règlement des honoraires s'effectue à la signature de l'acte authentique**

Dans les honoraires de transactions sont compris :

- La prise du mandat de vente
- La vérification de tous les éléments nécessaires à la vente
- La publicité sur tous les supports jugés utiles par l'agence **Céretnité Immo**
- La recherche des acquéreurs potentiels
- La réalisation du suivi de projet
- La vérification de la faisabilité du projet
- La vérification des obligations de l'acquéreur et la validité des financements
- Les visites du bien avec les acquéreurs potentiels
- Les accompagnements à l'ajustement du prix avec les différents acteurs
- L'assistance et la préparation du Compromis de vente
- L'assistance auprès des acquéreurs concernant l'accomplissement des conditions suspensives (suivi du financement)
- L'assistance lors de la signature de l'acte authentique
- L'assistance et la préparation du Compromis de vente
- L'assistance lors de l'installation dans le bien